

CONSEIL DE QUARTIER
CERNAY / EPINETTES / JAMIN / JEAN-JAURES
 Séance d'installation du mardi 17 janvier 2012
 19h, centre ORRPA
RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Conseil de quartier : 35/40 sièges pourvus

Présent-e-s (25 + 2 suppléants)		
Olivier NOSTRY, co-animateur élu <i>Jean-Paul BEVIÈRE (suppléant de Bernard Rothier)</i> Etienne BLOCQUAUX Pierre BOIS Thierry CHAMBERLIN Patricia CORADEL Jean CROYET <i>M. DUFRIEN (représentant de Sébastien CROYET)</i> Charles DESCOINS	Michel DUPRAT Sébastien GEERAERT Emmanuelle MARTIN Jean-Paul MASSIER Marie MASSIER Madeleine MESSIN Patrick MOINET Sabrina PIERROT Zara PINCE	Claire PREVOTEAU Cédric RENAUDIN Maryvonne RIVA Laurence ROSET Farid TAIBI Julien TILMANT Roger VACHE Henri VELLEINE Gisèle VINCENT
Excusé-e-s (5 + 1 suppléant)	Absent-e-s (5)	Présent liste complémentaire (9^e rang)
Sébastien CROYET Marie-Noëlle GABET Raymond JOANNESSE Fabrice PERRON Bernard ROTHIER <i>André VASSEUR (suppléant de Fabrice PERRON)</i>	Nabil EL MEZOUAGHI (H) Aboubakar MOHAMAT BABA (H) Isabelle VELLENRITER (H) Jean-Marc ROZE (CM) Francis FALALA (CG)	Daniel CHARNIER

1- **Ouverture de séance**, par Olivier NOSTRY et présentation du service démocratie locale par Thierry WIPPLER.

Rappel du fonctionnement et règlement du conseil de quartier.

2- **Tour de table**, pour faire connaissance entre anciens et nouveaux conseillers

3- **Rappel du fonctionnement et règlement du conseil de quartier**

4- **Désignation l'habitant « co-animateur »**

Rappel du règlement intérieur :

« Le conseil de quartier nomme un « habitant co-animateur ». Avec l'élu co-animateur, il a en charge la coordination du « collectif » d'animation. Il est membre du collège des habitants. Il est désigné lors d'un tiré au sort. Son mandat est d'un an renouvelable. »

➤ **Charles DESCOINS**, seul candidat, est désigné en qualité de co-animateur habitant.

5- Désignation des membres du collectif d'animation

Rappel du règlement intérieur :

« Un collectif d'animation est constitué. Il est composé d'un maximum de 6 personnes. Il a en charge la coordination, la préparation et l'animation des différentes réunions du conseil de quartier.

Il est composé de 2 habitants dont le co-animateur, de 2 représentants d'association et de 2 élus dont le co-animateur et l' élu de l'opposition s'il le désire. Les membres sont désignés par tirage au sort, pour un an renouvelable. »

Membres du collectif d'animation :

outre :

- Olivier NOSTRY, co-animateur élu
- Charles DESCOINS, co-animateur habitant

sont désignés, sans vote, les 5 candidats :

- Patricia CORADEL, habitante
- Jean CROYET, habitant
- Emmanuelle MARTIN, habitant
- Laurence ROSET, habitante
- Julien TILMANT, habitant

6- Les objets de participation citoyenne en 2012

La Ville tient à solliciter les conseils de quartier sur plusieurs thématiques :

Un fil rouge : Reims 2020 et les proximités

- A partir des cahiers de quartier Reims 2020 (cartographies des équipements, services, commerces et des différents modes de déplacements ; les chiffres clefs de la population), chaque conseil de quartier est invité à réagir, à définir les enjeux spécifiques de Reims 2020 pour son quartier : quels besoins, quelles propositions ?
- La reconquête de l'espace public :
 - L'apaisement de la circulation : la création de zones 30, quelle place pour chaque mode de transport ? Les cheminements piétonniers (trame verte, trame bleue)
 - Quel réseau secondaire cyclable dans chaque quartier en complément du schéma structurant à l'échelle de la ville ?
 - Les bancs dans la ville : où implanter de nouveaux bancs dans chaque quartier ?
 - Un été dans la ville, Place(s) au cinéma : dans chaque quartier, où se déroulera la prochaine séance de cinéma de plein air ? Quelles animations ?
- Quelles priorités dans chaque quartier pour la réfection des voiries ? A partir du diagnostic des services de la ville, chaque conseil de quartier sera invité à se prononcer.
- Le diagnostic participatif de la propreté des rues : lancé en 2011, les conseillers de quartier, les habitants notent la propreté des rues.
- Information sur le schéma des nuisances de l'agglomération : zoom par quartier sur les niveaux de pollution et les nuisances sonores.
- Information sur les nouveaux objectifs du tri des déchets
- Information sur la cartographie de la biodiversité dans la ville (faune et flore)

Direction de l'Expression Citoyenne

Service démocratie locale

FD/JMM

- Les projets spécifiques selon les quartiers : le choix des aires de jeux pour enfants, la dénomination de nouvelles rues, les nouveaux aménagements d'espaces publics, les projets d'urbanisation, le renouvellement urbain, les modifications de périmètre scolaire, ...

Chaque conseil de quartier définit ses priorités de réflexion, s'organise en conséquence et peut, comme auparavant, se saisir d'autres thèmes de travail qu'il estime importants pour le quartier.

Les réflexions et propositions des conseils de quartier sur les thématiques ci-dessus viendront également alimenter la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) et l'agenda 21 (Démarche et programme d'actions pour le développement durable).

7- Activités du conseil

Après échange autour des possibilités de fonctionnement du conseil du conseil de quartier, il est décidé de constituer 2 groupes de travail :

Commission cadre de vie	Commission voirie / bancs publics
Etienne BLOCQUAUX : référent Patricia CORADEL : référente Pierre BOIS Jean CROYET Emmanuelle MARTIN Claire PREVOTEAU	Charles DESCOINS : référent Michel DUPRAT Madeleine MESSIN Patrick MOINET Laurence ROSET Farid TAÏBI Julien TILMANT Henri VELLEINE Sabrina PIERROT

A retenir :

- Samedi de la démocratie locale du 11/02/2012 à l'Hôtel de ville, de 9h30 à 12h.
 - Information sur la Biennale de l'égalité Femmes / Hommes
 - Lancement de l'opération Place(s) au ciné 2012,
 - Lancement du dispositif de concertation « Les bancs dans la ville ».

La séance est levée à 21h20 et se poursuit avec le verre de l'amitié.